

PROCES-VERBAL

**ASSEMBLEE GENERALE
LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL**

SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2023

**CINEMA PATHÉ
QUAI D'IVRY
5 RUE FRANCOIS METTERAND
94200 IVRY SUS SEINE**



www.basketidf.com



BasketIDF



@basketIDF



@basketIDF



RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 9h45 en donnant la parole au Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, Laurent MIGNOT.

Ce dernier, conformément au titre III des statuts de la Ligue Ile de France de Basketball, indique :

Nombre de clubs : 244

Quorum : 61827

Nombre de voix présentes ou représentées : 60847

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT THIERRY DUDIT

Madame la représentante de la DRAJES,

Monsieur le vice-président de la région IDF

Madame la présidente du CROS IDF,

Monsieur le 1er vice-président de la fédération française de BB,

Mesdames et messieurs les présidents des comités départementaux,

Mesdames et messieurs les élus du Comité Directeur,

Mesdames et messieurs les présidents de clubs,

Mesdames et messieurs les licenciés, bénévoles et salariés de nos structures,

Je tiens tout d'abord à remercier chacun d'entre vous d'être venus assister à la 90^{ème} assemblée générale de notre ligue. Et pour ce 90^{ème} anniversaire, la « commission patrimoine » a réalisé un ouvrage sur « l'histoire du Basketball dans notre territoire », qui vous a été remis lors de votre arrivée à notre AG. Je tiens à souligner la qualité de la rédaction de Julien GUERINEAU et remercier la fédération d'avoir accepté qu'il en soit l'auteur.

Cette AG vient clôturer une année intense, à la fois riche en événements sportifs, mais aussi et malheureusement, entachée par des affaires et des conflits sans cesse en augmentation.

Heureusement, cette année 2022-2023 a été marquée par une hausse de licenciés pour la Ligue Ile-de-France, j'y reviendrai. C'est dans cette optique que nous allons aborder une année exceptionnelle au cours de laquelle la France accueillera des sportifs et amateurs du monde entier. Nul doute que nous aurons un rôle à jouer pour Paris2024.

Avant d'entamer le déroulé de notre assemblée générale "ordinaire", nous devons préalablement, au regard de l'évolution apportée par la loi sur le sport du 2 mars 2022, vous soumettre, en assemblée générale "extraordinaire", les modifications statutaires de notre ligue.

Pour tenir compte des nouvelles dispositions législatives :

- le président régional sera élu par l'assemblée générale, et non plus par le Comité Directeur
- le Comité Directeur, sur proposition du président, élira le « Bureau Régional » composé d'un nombre pair compris au minimum d'un quart et au maximum cinquante pour cent des membres issus du CD.
- à noter 2 éléments pour l'AG élective fédérale :
 - les voix totales seront partagées à 50% pour les clubs et 50% pour les ligues et comités
 - les représentants de la ligue seront désormais élus par le Comité Directeur

En plus, la ligue propose, à son niveau, les évolutions suivantes :

- une diminution du nombre des membres du Comité Directeur de 24 à 20, en anticipation de la parité voulue au plus tard en 2028.
- la limitation à 2 du nombre de membres issus d'un même club.

Vote :

Voté à l'unanimité des clubs présents

I. Retour sur les événements sportifs 2022-2023

Comme je vous le disais dans mon propos introductif, au-delà des aspects sportifs sur lesquels je reviendrais après, le basket francilien a été le témoin de querelles et de conflits toujours plus nombreux, sur nos parquets et en dehors de ces derniers.

Ils ternissent l'image de notre sport, nuisent à l'efficacité de nos actions et à la performance de nos clubs. Ils exposent nos joueuses, joueurs, arbitres, notre public et menacent notre bénévolat.

Gardons à l'esprit que dans ce "basket" qui nous anime tous au quotidien et qui nous réunit aujourd'hui, le collectif prime. La complémentarité et les différences font la richesse de ce sport quels que soient le lieu et le moment qui nous rassemblent.

Soyons attentifs, patients et solidaires pour que nous puissions vivre des expériences en commun et faire rayonner ensemble le Basketball la saison prochaine, pour les JO de Paris2024 et après ces derniers.

Souvenez-vous, l'année passée, nous nous réjouissions d'avoir atteint le nombre de 83 000 licenciés dont 72 900 en compétition. Ce nombre aurait pu stagner mais, c'était sans compter vos initiatives et votre engagement, votre disponibilité et votre enthousiasme.

Grâce à vous, le nombre de licenciés a atteint 81 350 en compétition dont 21 900 en féminin (27 %) et 59 450 en masculins (73%). Cela représente une augmentation globale de 12 %, sans négliger les licences "contact" au nombre de 9 900. Nous voici donc avec un total de 91 300 pratiquants licenciés en IDF. Un grand merci à vous, continuons pour le développement de notre sport sur notre territoire et portons fièrement les couleurs de l'Ile-de-France.

Vous trouverez tous les détails de ces chiffres dans le rapport d'activités de notre secrétaire générale, madame Astrid ASSET.

Bien entendu, ce bilan positif est aussi le fruit de l'appui constant :

- de l'ANS pour son aide financière au profit de toutes nos structures.
- de la DRAJES représentée aujourd'hui par Madame Virginie THOBOR, adjointe au responsable du pôle sport, pour son accompagnement financier assurant ainsi la pérennité de certains de nos emplois.
- du conseil régional d'IDF. Je tiens à remercier particulièrement monsieur Patrick KARAM son vice-président. J'en profite pour vous rappeler la nouvelle aide de 100 euros dédiée aux 15/17 ans versée par la région et accessible via l'application LABAZ.
- du CROS IDF et de sa présidente, madame Evelyne CIRIEGI. Merci Evelyne pour ta présence et monsieur Christian AUGER, vice-président du CROS IDF, retenu par ailleurs par notre fédération, pour votre investissement.
- de l'association des pôles du CDFAS, du CDFAS et du CREPS et de la maison régionale de la performance.

Sans oublier, bien entendu, notre fédération. Je remercie monsieur Jean-Pierre HUNCKLER, 1^{er} vice-président et trésorier général, d'être à nos côtés pour cette assemblée générale.

En attendant une nouvelle saison pleine de promesses, je souhaite revenir sur quelques résultats sportifs.

Félicitations pour leur saison !!

- aux basketteurs du club de BOULOGNE LEVALLOIS METROPOLITANS 92 pour leur finale du championnat de France auquel j'associe le parcours exceptionnel et sa première place à la draft NBA de monsieur Victor WENBANYAMA.
- à notre sélection U15M pour leur médaille d'argent aux phases finales des tournois inter-pôles à Angers.

Ces résultats confirment le bon travail effectué par nos clubs et nos pôles espoirs. J'en profite pour rappeler que les pôles accueilleront 24 jeunes, dès cette saison chez les garçons et, en 2024 chez les filles après les travaux d'agrandissement du CDFAS à Eaubonne. Je remercie à nouveau la DTN et surtout son directeur, monsieur Alain CONTENSOUX, pour son soutien dans ce dossier.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue à monsieur Franck LEGOIFF qui rejoint, cet été, l'encadrement du pôle espoir masculin.

Félicitations également pour leur saison à :

- la 3^{ème} place de la JSF NANTERRE en U15 Elite masculin GrA
- la 2^{ème} place de la CTC SUD BASKET 93 en U15 Elite masculin GrA
- la 1^{ère} place de la JSF NANTERRE en 18 Elite masculin GrB

Je tiens à féliciter le club de POISSY BASKET ASSOCIATION pour son travail et son accession à la nationale 1, ce qui participe à enrichir le meilleur niveau de compétition de notre ligue.

II. Bilan d'activités de notre ligue de l'année 2022-2023

En termes d'activité liée au développement de notre territoire, la saison écoulée fut de nouveau riche en actions avec :

- la mise en place (par notre IRFBB que je remercie), pour la première année, du DETB, (Nous sommes la seule ligue en France à proposer l'ensemble des modules en formation). Pour rappel, ce diplôme n'est pas un diplôme inscrit au RNCP et agréé par France Compétences et ne permet donc pas de recevoir une rémunération pour entraîner. Mais vous pouvez vous faire financer cette formation par les OPCO.
- la mise en place d'une formation sur la préparation mentale au profit de 16 cadres territoriaux. J'en profite pour remercier le travail de notre ETR toujours force de propositions.

Je tiens à souligner le travail précieux effectué par notre CTO et nos ADO sur le territoire au profit de nos arbitres. Ce n'est pas chose aisée dans le contexte actuel déjà évoqué précédemment. Sans oublier la disponibilité constante de nos OTM.

Nous avons également développé l'accompagnement des dirigeants avec :

- le cercle des dirigeants, qui doit encore être enrichi. Je compte sur vous
- l'IDF news, nouvel outil de communication régulière
- une formation des présidents de clubs rassemblant 16 participants (unique en France sous ce format) et saluée par notre fédération.

Je n'oublie pas :

les automnales
la tournée estivale des îles de loisirs
le dispositif génération basket camp
les formations micro-basket
le basket en entreprise
l'organisation des finales à 6 de N3 F et M confiée par la fédération

et bien d'autres...

Je tiens à faire un petit focus sur le nouveau venu "le job-dating" donnant un caractère social à nos actions pour le retour vers l'emploi par le sport. A la demande de la fédération ou du conseil régional, sous la responsabilité de pôles emplois, le job dating est un événement de recrutement permettant de mettre en contact des candidats à l'emploi avec des recruteurs. Le Basketball leur permet de se rencontrer et d'échanger d'une manière différente au travers du sport. Environ 70 % de personnes sont recrutées à l'issue de ces journées. Notre ligue participera, la saison prochaine, à environ 7 journées de retour vers l'emploi.

Sans oublier, si près des JO de Paris2024, le 3x3 qui, par vos initiatives sur le territoire, s'organise et grandit. La ligue pour sa part a créé une équipe 3x3 évoluant sous nos couleurs et d'ores et déjà qualifiée pour l'Open de France !

Je sais l'engagement de vous tous pour notre sport, je sais aussi l'activité en constante augmentation de nos structures. Dans quelques instants, notre trésorière générale, madame Chantal DEVILLARD,

dont je tiens à saluer ici le travail et sa rigueur constante, vous présentera le bilan. Je sais que vous allez poser la question et je la sais légitime : celle de l'augmentation de la part ligue des licences.

Pour accompagner nos pôles espoirs, passés à 24 potentiels, vitrine de notre structure et outil excessivement fin de notre formation au profit de nos futurs grandes joueuses et grands joueurs, nous avons procédé au financement de deux emplois de conseillers territoriaux, un chez les garçons et un à venir chez les filles.

Après une saison complexe et je m'en excuse, merci à l'ensemble des membres de la commission de discipline de s'être organisés au mieux pour traiter les dossiers. Je sais votre insatisfaction concernant certains retards liés à la gestion administrative. Aussi, pour mieux traiter vos dossiers et vous donner réponse dans des délais plus raisonnables, nous avons procédé au financement d'un emploi de juriste rattaché à cette commission qui, pour rappel, regroupe la totalité des dossiers de discipline de l'ensemble du territoire. Madame Mélanie ESPIN rejoindra nos équipes cet été. J'espère que ce recrutement répondra à vos attentes. La meilleure des réponses ne serait-elle pas de réduire drastiquement le nombre de dossiers disciplinaires ?!

Sans oublier également une situation que vous vivez également dans vos structures : la fin des mises à disposition gratuites des complexes sportifs pour l'organisation de nos événements. Je ne citerais que le TIC de noël à l'Insep, qu'il a bien sûr fallu financer.

Comme tout le monde, toutes nos charges sont également impactées par l'inflation actuelle.

Je ne sais pas mieux vous l'exprimer et je peux la mesurer compliquée à décliner dans vos clubs, mais cette augmentation de notre part licence œuvre à maintenir la qualité de vos attentes à notre égard.

III. Les changements et nouveaux projets pour l'année 2023-2024

Je souhaite, pour cette nouvelle saison pleine de promesse, voir :

- notre pôle "citoyenneté et développement", augmenter les actions basket santé et basket tonik sur le territoire.
- notre pôle "sportif", poursuivre son travail quotidien autour de la commission compétition, de la CRO et de la commission médicale.
- augmenter le basket en entreprise, vecteur d'échanges voire de partenariats
- notre "IRFBB", mener la seconde étape d'audit de la certification "Qualiopi" de 2021 pour la confirmer en octobre 2023
- notre CTO et nos ADOS, poursuivre la déclinaison du pacte officiels 2024 #Tous engagés, pensez à inscrire au moins un arbitre en formation !
- notre pôle "performance", réfléchir à la création pourquoi pas ! d'une "académie ligueIDF" qui offrirait une nouvelle forme d'accueil aux licenciés. Nous vous savons tellement contraints en termes d'accueil.
- notre pôle "communication", vous informer, d'une manière plus fine, sur les performances de nos pôles espoirs. Et, bien sûr, en cette année olympique, focaliser la communication sur le 3x3 et nos Equipes de France. Ce pôle sera renforcé cet été par l'arrivée d'une apprenti supplémentaire, madame Marion RATHERY, étudiante en marketing et communication.
- notre pôle "événementiel" sera mobilisé par l'organisation de l'AG fédérale 2024 en octobre à Paris. Je remercie à nouveau notre président, monsieur Jean-Pierre SIUTAT, ainsi que le Comité Directeur fédéral de nous avoir accordé leur confiance.

Au terme de ce propos et avant de conclure, je tiens à vous faire part des nombreux échanges avec notre fédération, j'en profite pour remercier monsieur Jean-Pierre HUNCKLER.

Faire avancer notre territoire pour que chacun y trouve sa place n'est pas chose aisée, je tiens à remercier les quatre piliers déjà évoqués l'an passé de m'accompagner dans cette tâche, nos comités départementaux et leurs présidents, nos élus régionaux, nos bénévoles et nos salariés.

Merci à vous tous pour vos conseils au profit du développement et de l'évolution de notre sport, de notre ligue et de notre territoire.

Merci Astrid pour ta patience, ton engagement au service de notre ligue et de nous tous.

Je vous souhaite à tous le meilleur.

INTERVENTION DES INVITES

Virginie THOBOR, Responsable Adjointe au pôle sport DRAJES

Evelyne CIRIEGI, Présidente du CROS Ile-de-France et de la Conférence régionale du Sport en Ile-de-France

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2022-2023 PAR LA SECRETAIRE GENERALE ASTRID ASSET

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, merci d'être présents pour cette double assemblée générale : nous allons en effet profiter de l'AG ordinaire pour tenir également une AG extraordinaire afin de modifier nos statuts suite aux nouvelles dispositions issues de la loi du 2 mars 2022.

Nous fêtons cette année les 90 ans de notre ligue après les 80 ans à Bondy en 2013. 90 ans pendant lesquels le fonctionnement de notre ligue a considérablement évolué, ressemblant de plus en plus à une PME tout en conservant son statut d'association.

Au cours de cette saison, trois salariés nous ont quittés : Sandra VALLEJO, Soraya LE MAB et Thomas PUENTES. Je souhaite les remercier devant vous pour l'ensemble de leur activité auprès de la ligue et leur souhaiter une bonne continuation.

Conformément à nos statuts, l'objet de notre ligue est d'organiser et développer le basket au niveau régional. Notre ligue, pour y parvenir, mène différentes actions pilotées par le Comité Directeur et les commissions soutenus par les salariés. Ces changements de personne ont causé quelques difficultés de fonctionnement durant cette saison. Le recrutement de plusieurs personnes (une assistante juridique en CDI, un contrat "en alternance" pour la communication et un conseiller territorial supplémentaire au pôle espoir masculin) devrait permettre de résorber ces problèmes.

Les tâches confiées aux ligues s'accroissent d'année en année et sont de plus en plus variées, parfois éloignées de notre cœur d'activités.... Il faut donc s'adapter régulièrement

Les différents plans fédéraux (Pacte officiels 2024 #Tous engagés, Plan Société et Mixités, Plan de Lutte contre les Incivilités, Plan Territoires, Réforme de la Formation Initiale des Techniciens, Plan Sportif Fédéral...) doivent être déclinés sur notre territoire et amènent un surcroit d'activités pour notre structure.

Pour notre INFBB, je retiendrai, sur deux actions de formation totalement prises en charge par la ligue

La première destinée aux présidents de club à propos de leur fonction de président en abordant tous les grands aspects de celle-ci.

La seconde destinée à nos cadres territoriaux (ligue et comités) à propos de la préparation mentale.

Au niveau du pôle sportif, nous avons créé une "D4", division interdépartementale souhaitée par la majorité des commissions sportives départementales afin de permettre à des équipes classées premières de leur catégorie à Noël de pouvoir s'affronter lors d'une seconde phase plus relevée et plus homogène.

Au niveau communication, nous continuons de développer nos interventions sur les différents réseaux sociaux permettant à nos licenciés, clubs et comités de suivre nos actions. Notre site Internet continue d'évoluer afin d'offrir un service de qualité et de plus en plus complet à nos pratiquants.

Une newsletter est désormais publiée régulièrement (à un rythme hebdomadaire ou bi-hebdomadaire) en fonction de l'actualité. Elle vous rend compte de l'activité de la Ligue, des événements à venir tant en Ile de France (événements Conseil Régional, CROS IDF...), mais aussi toutes les notes fédérales. Nous poursuivons le "Cercle des dirigeants" qui permet d'échanger sans tabou sur l'ensemble des sujets franciliens.

La rédaction du Projet de Territoire de la Ligue Ile de France va nous mobiliser dans les mois à venir. Il sera établi en étroite collaboration avec des représentants des clubs et des comités départementaux en tenant des attentes fédérales dans le cadre du contrat de délégation et des orientations du Plan Sportif Territorial rédigé par la Conférence Régionale du Sport. Le travail a débuté par un état des lieux et sera poursuivi en respectant trois lignes directrices Innover, Développer et Former. Nos sélections régionales U 15 n'ont pas réussi le quatrième doublé consécutif à Angers lors des phases finales 2023. La sélection masculine échoue de peu en finale face à l'équipe des "potentiels" (sélection regroupant les meilleurs joueurs des ligues non qualifiées pour ces finales nationales) et notre équipe féminine termine à la septième place.

Pour ce qui concerne nos clubs, le club de BOULOGNE LEVALLOIS METROPOLITANS 92 échoue en finale du Championnat de France Betclic Élite face à une impressionnante équipe de Monaco, vaincue lors de ces play-offs.

Par ailleurs, le Paris Basketball a atteint les quarts de finale de l'Eurocup.

Enfin, chez les Jeunes, Villemomble Sports (CTC SUD BASKET 93) est vice-champion de France en NM U15 groupe A tandis que la JSF Nanterre est champion de France NM U18 groupe B.

Tous ces brillants résultats montrent la qualité du travail effectué dans notre Ligue.

Cette année encore, le nombre de licenciés dans notre Ligue a fortement augmenté. Si la Fédération a franchi le cap des 590000 licenciés "club" (près de 725 000 licences au total), notre Ligue a quant à elle atteint 81 340 licenciés "club" (plus de 91 000 licences au total). Cette augmentation d'environ 12%, comme la Fédération (13%), résulte de l'excellent travail fait dans nos clubs et nos comités. Mais le gros problème reste de pouvoir accueillir tous ces jeunes et il est donc étonnant que malgré les difficultés récurrentes (disponibilité des salles, encadrement se raréfiant...) nos effectifs continuent de croître. Le mérite en revient uniquement à vous dirigeants de Clubs. Notre Ligue pointe désormais à la deuxième place derrière la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (81622) avec un écart en grande diminution (inférieur à 300 licences "club").

Parmi les objectifs de la saison 2023-2024 (qui débute dès aujourd'hui au CDFAS avec un camp Interligues U14 destiné à détecter les joueuses/joueurs qui composeront la sélection régionale au Camp Interzones d'octobre prochain et avec le module 4 dès la formation des présidents de clubs à Noisy le grand), je citerai les principaux :

- Poursuivre le développement de notre activité afin de répondre aux attentes de l'ensemble des pratiquants franciliens
- Améliorer et stabiliser notre fonctionnement administratif qui n'a pas été toujours très performant, grâce notamment au recrutement d'une assistante juridique (prise de fonction durant l'été)
- Renforcer les échanges et la co-construction avec nos comités et nos clubs dans le cadre des réunions statutaires (comités directeurs, Conseil des présidents) et à chaque rencontre (Cercle des dirigeants, Automnales, séminaire, tournois de jeunes...)

Toutes ces actions et celles que je n'ai pas citées nécessitent un engagement de chacun. Je tiens donc à remercier : Tous les responsables des clubs franciliens pour le travail réalisé souvent dans des conditions difficiles.

Les Présidents des Comités et de leurs collaborateurs pour les excellents rapports que nous entretenons.

Notre Fédération aujourd'hui représentée par son premier vice-président pour le soutien qu'elle nous accorde.

Nos partenaires institutionnels pour le soutien fidèle et solide (en particulier financier) .

Notre cabinet comptable, et en particulier à Nadine CHEVALERIAS pour son suivi et ses conseils précieux.

Tous les membres du Comité Directeur et des Commissions pour leur travail régulier à mes côtés.

Tous nos cadres territoriaux sous la houlette d'Ivano BALLARINI, Directeur Technique Régional.

L'ensemble des salariés du siège de notre ligue autour de Stéphane ROLLEE, Directeur Territorial, pour l'aide et le soutien sans faille avec qui je partage le quotidien. Leur présence et leur professionnalisme me permettent de mener cette mission très délicate de secrétaire générale d'une "grosse ligue" avec enthousiasme. Ce poste est chronophage, énergivore, parfois épuisant et ingrat, mais vos retours me donnent l'envie de poursuivre dans cette voie

Je terminerai en remerciant Thierry DUDIT avec qui j'ai plaisir à travailler, merci pour sa confiance, merci à notre Trésorière Chantal DEVILLARD.

Encore un grand merci à toutes et à tous et profitez de vos vacances que je vous souhaite bonnes et ensoleillées.

Vote :

La secrétaire générale ayant donné aucune information sur le port du voile en compétition :

Vote contre 20

Abstention 13

INTERVENTION DE JEAN PIERRE HUNCKLER 1^{ER} VICE-PRESIDENT ET TRESORIER DE LA FFBB

OUVERTURE DU SCRUTIN EN VUE DE L'ELECTION D'UN MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

2 postes sont à pourvoir.

Candidats : Julien SARDIN, Gleen MEROVIL

Exprimés : 60 847

Nuls : 0

Votants : 61 827

Nom	Prénom	Nb de Voix	Poucentage	
SARDIN	Julien	52421	86,2,%	Elu
MEROVILLE	Glenn	54374	89,4%	Elu

VOTE DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE 2022

3 postes de titulaires et 1 postes de suppléant à pourvoir.

Candidats : Astrid ASSET, Thierry DUDIT, Djamel SOUDANI et Laurent ASSET.

Exprimés : 80 689

Nom	Prénom	Nb de Voix	Election	Num place
DUDIT	Thierry	20 173	Délégué	1
ASSET	Astrid	20 173	Délégué	2
ASSET	Laurent	20 173	Délégué	3
SOUDANI	Djamel	20 170	Délégué	4

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNEE CIVILE 2022 PAR LA TRESORIERE GENERALE

Chantal DEVILLARD donne lecture de son rapport et commente les différents documents qui avaient été transmis aux clubs sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

ARRETE DES COMPTES 2022

SYNTHESE DU RESULTAT

L'exercice 2022 a été réalisé à partir des saisons 2021-22 & 2022-23 qui ont toutes deux été des saisons complètes. Ainsi, il est encore difficile d'expliquer des variations avec le réalisé 2021, mais un peu plus facile de le faire avec le budget 2022.

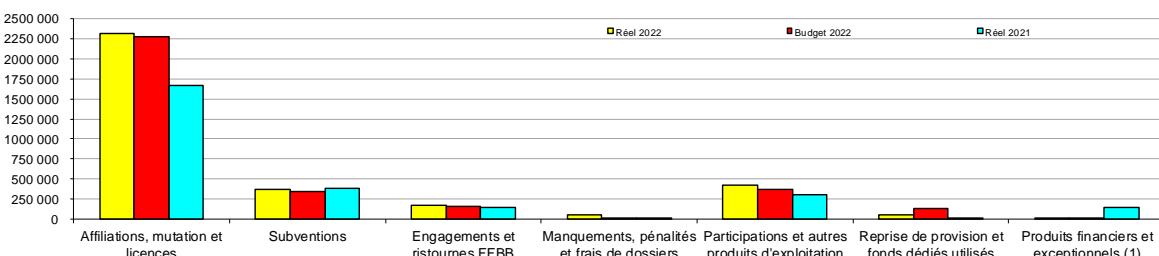
Cet exercice 2022 est à l'équilibre et présente un résultat excédentaire de 429€ contre un excédent de 139 147€ en 2021, soit 0,01% du total de notre budget avec :

- ❖ Des produits supérieurs aux prévisions de 3,3% et de 28,2% par rapport à 2021, en hausse de 748 K€ avec un impact de +98 K€ hors produits de refacturation ;
- ❖ Des charges générales d'exploitation supérieures tant au budget (+3,3%) qu'au réalisé 2021 (+35,2%), en hausse de 887 K€ avec un impact de +527 K€ sur nos activités institutionnelles et de +157K€ sur les activités de notre Plan de Développement.
- Soit un excédent de 429€ à l'équilibre
- Et en synthèse, une variation nette de – 138 718€ entre 2021 et 2022 composé en majeure partie par les aides sur l'emploi & les fonds de solidarité de 136 321€ considérés en produits exceptionnels pour la présentation et reclassés par rapport à la plaquette sur l'exercice 2021.

1 - LE COMPTE DE RESULTAT 2022 – LES PRODUITS

Produits	Réel 2022	Budget 2022	Réel 2021	Ecart 2022/2021	Ecart Réel & BP 2022
Affiliations, mutation et licences	2 320 190	2 269 985	1 669 851	650 339	50 205
Subventions	367 589	344 004	390 493	-22 904	23 585
Engagements et ristournes FFBB	175 376	158 100	139 419	35 957	17 276
Manquements, pénalités et frais de dossiers	50 771	18 350	15 868	34 903	32 421
Participations et autres produits d'exploitation	420 674	376 751	300 145	120 529	43 923
Reprise de provision et fonds dédiés utilisés	58 300	127 750	697	57 603	-69 450
Produits financiers et exceptionnels (1)	12 552	2 600	140 831	-128 279	9 952
TOTAL PRODUITS	3 405 452	3 297 540	2 657 304	748 148	107 912

En 2021 Dont 34 921 € d'allocations d'activité partielle et 32 736 € d'aides sociales présentées en diminution des charges sociales dans le compte de résultat de la plaquette des comptes annuels conformément aux règles comptables et 68 665 € de fonds de solidarité comptabilisés en subventions.

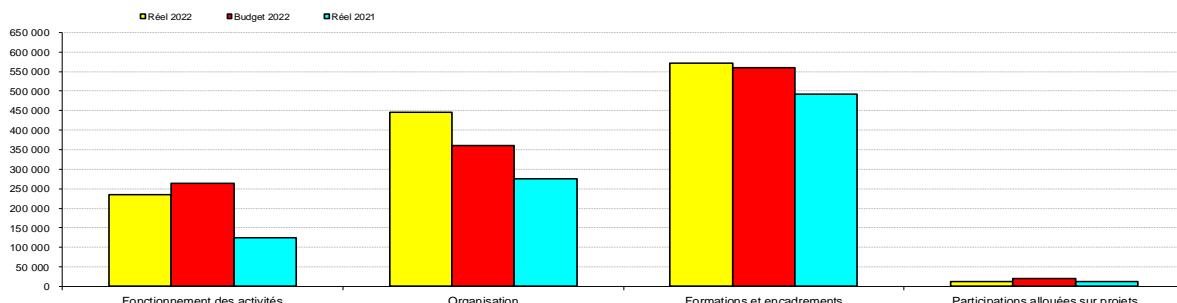


- Les charges générales totales sont supérieures au budget (+2,1%) se caractérisant :
- Par rapport au Budget avec un impact de 45 028€ localisé principalement sur :
- Les charges nettes en hausse de 38 K€ en lien avec les compétitions (licences & frais de fonctionnement des commissions) ;
- Des charges de personnel supérieures de 7 K€, liées aux indemnités de départ & primes de partage pour 31K€ non budgétées, compensées par la réactualisation des congés payés & engagement de retraite -25K€ liée aux départs de personnel ;
- Des frais de structure stables par rapport aux prévisions.

- Les **charges générales totales** sont supérieures au réalisé 2021 (32,7%) se caractérisant :
 - ❖ Par rapport au Réalisé avec un impact total de 526 994€ localisé principalement sur :
 - Les charges de licences et mutations très supérieures de **458 K€** en lien avec les produits et l'impact volume avec l'augmentation du nombre de licences en 2022-23 ;
 - La baisse des charges exceptionnelles et des provisions de **-7 K€** dont RAJ de -5K€ ;
 - Des charges de personnel en hausse de **40 K€** concernant les stagiaires et apprentis, l'actualisation des salaires conséquence des modifications des SMC de la CCNS du 1/09/22 et les indemnités de départs & primes de partage versées en fin d'année pour les personnels concernés ;
 - Des frais de structure et de fonctionnement en hausse de **36 K€** conséquences des activités qui se sont déroulées sur 12 mois en 2022 (saisons 2021-22 & 2022-23 complètes) contre 4 ou 5 mois en 2021 (saisons 2020-21 blanche & 2021-22 quasi complète)

2 - LE COMPTE DE RESULTAT 2022 – LES CHARGES D'EXPLOITATION

Actions - Plan de développement	Réel 2022	Budget 2022	Réel 2021	Ecart 2022/2021	Ecart Réel & BP 2021
Fonctionnement des activités	234 385	263 080	124 601	109 784	-28 695
Organisation	445 725	359 870	276 341	169 384	85 855
Formations et encadrements	571 915	559 510	491 978	79 937	12 405
Participations allouées sur projets	12 889	20 000	12 133	756	-7 111
TOTAL	1 264 914	1 202 460	905 053	359 861	62 454



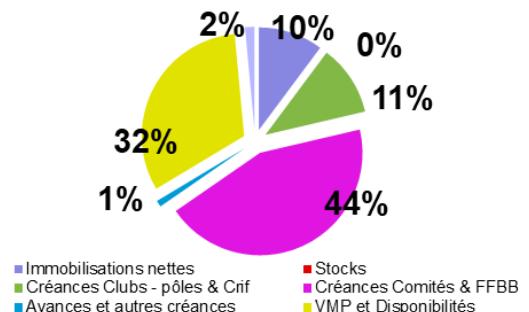
ARRETE DES COMPTES 2022

- Les **charges supportées dans le cadre du PDD**, à l'identique des charges générales, sont supérieures au budget (+5,2%) se caractérisant :
 - ❖ Par rapport au Budget avec un impact de 62 454€ localisé principalement sur :
 - Les charges d'encadrements supérieures de **12 K€**, liées à la réactualisation des salaires au 1/09/2022 des SMC de la CCNS et des primes de partage non budgétés ;
 - Les frais de fonctionnement et d'organisation supérieurs de **57 K€**, localisés sur les locations, les repas, les hébergements, les frais de déplacements & missions ou les TIL ou TIC suite aux reprises des opérations et manifestations insuffisamment budgétées ;
 - Les participations sur projets en baisse de **-7 K€**, conséquence de la non réalisation de tous les Camps prévus.
 - Les **charges supportées dans le cadre du PDD**, à l'identique des charges générales, sont supérieures au réalisé 2021 (+39,8%) se caractérisant :
 - Par rapport au Réalisé avec un impact de + 359 871€ localisé principalement sur :

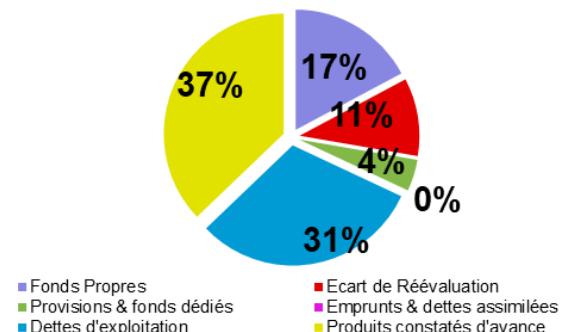
- Les charges d'encadrement supérieures de **+80 K€** concernant les frais de personnel liés à des salaires en année pleine (C. LETELLIER), à l'actualisation de la CCNS du 1/09/2022 et aux primes de partage versées au personnel concerné associées à des actions non réalisées en 2021 (Summer & Ile de Loisirs) ayant nécessité de l'encadrement en 2022 et à rapprocher des produits de ces mêmes activités ;
- Les frais de fonctionnement et d'organisation supérieurs de **+279 K€**, localisés sur les locations, les hébergements, les déplacements & missions, les repas, et les provisions ou les arbitrages et qui font suite aux opérations inexistantes en 2021 (Summer, Ile de Loisirs, Finales à 6 de N3,

3 – LES COMPTES ANNUELS 2022 : LE BILAN

BILAN ACTIF	2022	2021
Immobilisations nettes	315 281	325 056
Stocks	0	0
Créances Clubs - pôles & Crif	344 556	363 379
Créances Comités & FFBB	1 361 253	1 327 050
Avances et autres créances	31 131	29 282
VMP et Disponibilités	992 885	618 647
Charges constatés d'avance	45 958	75 970
TOTAL ACTIF	3 091 064	2 739 384



BILAN PASSIF	2022	2021
Fonds Propres	532 469	532 041
Ecart de Réévaluation	324 009	324 009
Provisions & fonds dédiés	131 132	189 432
Emprunts & dettes assimilées	0	0
Dettes d'exploitation	955 593	662 016
Produits constatés d'avance	1 147 861	1 031 886
TOTAL PASSIF	3 091 064	2 739 384



La situation financière de la LIFBB se caractérise sur l'exercice 2022 par :

- Des investissements limités sur l'exercice pour un total de 16,6 K€ comprenant les travaux de rénovation de la salle de réunion et du matériel informatique et bureautique ;
- Une absence d'endettement ;

- Une trésorerie qui s'élève à 992 885 € au 31 décembre 2022 contre 618 647 € au 31 décembre 2021, en hausse entre les deux positions, suite aux encaissements des licences - engagements ou Caisse de péréquation plus importants en fin d'année ;
- Des fonds propres qui totalisent 856 478 € incluant l'écart de réévaluation (324 009 €) et le résultat de l'exercice bénéficiaire de 429€.

La capacité d'autofinancement, ressource générée par l'activité de la ligue, enregistre une variation négative de -33 835 € sur cet exercice, compte tenu du résultat de l'exercice net des variations de charges calculées (amortissements et reprises de provisions).

Le fond de roulement constitué par la ligue lui assure en moyenne 3 mois de trésorerie pour assurer son fonctionnement.

- La part des ressources affectées à des projets définis et non utilisée au 31 décembre 2022 représente un encours total inscrit au passif du bilan de 80 554€, dont les fonds dédiés à la pérennisation des emplois tels que CTS (34 K€) ainsi que les fonds d'aide au financement des deux ADO jusqu'en 2023 (46 K€) ;

- les provisions constituées pour indemnités de départ à la retraite qui seraient à verser lors des départs de nos salariés (51 K€) en baisse de 21 K€ consécutive aux départs des salariés pour lesquels elle était devenue sans objet et à la variation du taux d'actualisation au 31 décembre 2022 ;

APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2018-06 SUR LA PRESENTATION DES COMPTES

Comptabilisation du bénévolat :

En application du règlement ANC n° 2018-06 (article 431-10), les contributions volontaires en nature correspondant aux temps consacrés par les bénévoles aux différentes actions, commissions, pôles et projets de la ligue par les membres, élus et présidents de comités ont fait l'objet d'un recensement, d'une valorisation et d'une comptabilisation, compte tenu de leur importance.

Le taux horaire de valorisation retenu correspond au salaire minimum conventionnel (SMC des groupes 3, 4, 6 et 8) en fonction du niveau de responsabilité des personnes augmenté d'un taux moyen de charges de 45%.

Le montant des contributions a été comptabilisé, au débit et au crédit, au pied du compte de résultat, dans la rubrique « Contributions volontaires en nature » pour une valeur économique de 161 605€ (pour 7 032heures) sur l'exercice 2022 avec 12 mois d'activité, contre 96 461€ (3 775 heures) en 2021 pour 7 mois d'activité environ.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CABINET MAZARD

JEROME EUSTACHE

RESOLUTION 1 : APPROBATION DES RAPPORTS ET COMPTE ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- Lecture du rapport moral du Secrétaire Général sur les activités et la situation de l'association pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Lecture du rapport financier de la Trésorière Générale sur les comptes dudit exercice,
- Et, lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve dans toutes leurs parties, lesdits rapports, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes annuels dudit exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve, en conséquence, les opérations et les actes de gestion accomplis par le bureau sur délégation du Comité Directeur au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de son mandat pour cet exercice au Comité Directeur.

Elle donne quitus à Madame Chantal DEVILLARD, Trésorière Générale, pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

RESOLUTION 2 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'Assemblée Générale constate un résultat excédentaire de l'exercice s'élevant à 428,79 € et décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- 428,79 € au compte « Report à nouveau » créditeur.

RESOLUTION 3 : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 612-5 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

VOTE :

1 Abstention

RESOLUTION 4 : ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2023

L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 arrêté à la somme de 3 889 400 € par le Comité Directeur.

VOTE :

Adopté à l'unanimité

RESOLUTION 5 : ELECTION AU COMITE DIRECTEUR DE LA LIFBB

L'Assemblée Générale constatant la vacance de deux postes de membre du Comité Directeur, procède à l'élection de deux nouveaux membres pour la période du mandat en cours restant à couvrir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31décembre 2023.

RESOLUTION 6 : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA LIFBB A L'AG DE LA FFBB

L'Assemblée Générale procède à la désignation de quatre délégués titulaires et un délégué suppléant à l'Assemblée Générale extraordinaire et à l'Assemblé Générale élective de la FFBB 2023 pour un an.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION 7 MODIFICATION DES STATUTS

L'Assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur décide de mettre à jour les statuts de la Ligue Ile France de Basketball et d'adopter en conséquence article par article puis dans son ensemble le nouveau texte qui lui est proposé et dont un exemplaire restera annexé au procès-verbal des présentes décisions.

L'Assemblée générale prend acte des nouvelles modalités d'entrée en vigueur.

RESOLUTION 8 FORMALITES

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

Vote :

Contre : 5

Abstention : 4

RECOMPENSES

MEDAILLES D'OR FFBB	MEDAILLES D'ARGENT FFBB
NOM	NOM
Laurence Marie FABIEN	Luc ALCARD
Guy DAVID	

ACADEMIE REGIONALE 2023

PROMOTION 2023

JEAN MICHEL ANDRE Collège personnalités

CHRISTIAN AUGER Collège personnalités

MARC PIGELET Collège personnalités

DANIEL RENARD Collège personnalités

NICOLE PIERRE SANCHEZ Collège joueurs/joueuses

EDDIE VIATOR Collège officiel

GAETAN LE BRIGANT Collège techniciens/techniciennes

CHAMPIONNET SPORTS Clubs - équipes

La Secrétaire Générale

Astrid ASSET

(signé)

Le Président

Thierry DUDYT

(signé)